



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 DECEMBRE 2023

Date de convocation :
06 décembre 2023

Nombre de Conseillers :
En Exercice : 29
Présents : 24
Pouvoirs : 2
Excusés ou absents : 3

Date d'affichage :
06 décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 12 décembre, à 18H30 le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie, salle du Conseil Municipal en séance publique sous la Présidence de Monsieur SALAK, Maire en exercice.

Étaient présents : M. SALAK, Mme FOURNIER, M. JOLY, Mme CLEMENT, M. GATTEFIN, Mme HUBERT, M. BLIAUT, Mme VAN DE WALLE, Mme HOUARD, M. GEIGER, Mme MARGUERITAT, M. PATIN, M. BOUCHONNET, Mme BROSSIER, Mme THIAULT, Mme LEFEBVRE, M. GRANGETAS, Mme PIGEAT, Mme FERNANDES, M. BAUGÉ, M. DA ROCHA, M. KOCH, Mme DUFOURT et M. FABRE.

Avaient donné pouvoir : M. MEUNIER à Mme HOUARD et Mme BUREAU à M. DA ROCHA.

Étaient absents ou excusés : M. MATEU, M. DEBROYE, Mme KOBYLANSKA-BAUDU.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Mme HOUARD Annie a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

147/2023 – ACTES AU MAIRE

9.1.5 Divers

M. SALAK présente ce dossier

A l'unanimité, le Conseil Municipal donne acte au Maire des décisions prises par lui dans le cadre de ses délégations de pouvoir :

- Signature du **MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR L'AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT DE CAMPING-CARS ET D'ACCUEIL TOURISTIQUE (2023-11)** avec la société **EIRL Rodolphe CHEMIERE** – 55 avenue Carnot – 18000 BOURGES pour un montant total de 12 000 € HT (14 400 € TTC)
- Signature de la **décision n° 100-2023 du 28 septembre 2023** portant le plan de financement du SDE18 (Dossier n°2023-01-48) – Eclairage Public : rénovation Rue du Chemin Vert - pour un montant total de 23 792,47 € HT dont 7 137,74 € HT à la charge de la commune.
- Signature de la **décision n° 101-2023 du 28 septembre 2023** portant le plan de financement du SDE18 (Dossier n°2023-01-142) – Eclairage Public : rénovation Boulevard de la Liberté - pour un montant total de 3 934,96 € HT dont 1 180,49 € HT à la charge de la commune.
- Signature de la **décision n° 102-2023 du 04 octobre 2023** portant sur la demande d'une subvention dans le cadre du contrat régional de solidarité de l'agglomération Bourges Plus 2018-2024 – Plantations d'arbres et de haies (Thématique D – Mesure 31 du CRST) - pour un montant total de 28 940,80 € HT dont 5 788,16 € HT soit 20% à la charge de la commune.
- Signature de la **décision n° 103-2023 du 04 octobre 2023** portant sur la demande d'une part de dotation intercommunale de solidarité auprès de la communauté d'agglomération Bourges Plus – Acquisition de matériel informatique pour les services RASED et DRH - pour un montant total de 2 102,62 € HT dont 1 051,31 € HT soit 50% à la charge de la commune.

- Signature de la **décision n° 104-2023 du 10 octobre 2023** portant sur l'attribution des marchés publics de fourniture des services de télécommunication pour le Centre Communal d'Action Sociale et la Ville de Mehun-sur-Yèvre.
- Signature des marchés de services de télécommunication ainsi qu'il suit :
 - 2023-15 Lot n°1 : TÉLÉPHONIE FIXE – INTERCONNEXION DE SITES – SERVICES INTERNET**
Comprenant les raccordements, les numéros de lignes et SDA, les liens de moyen et haut débit, l'acheminement des communications entrantes et sortantes vers toutes les destinations, les flux et services internet, les services associés.
A la société : **ADISTA SAS**, sise 9 rue Blaise Pascal - 54320 MAXEVILLE,
 - 2023-16 Lot n°2 : TÉLÉPHONIE MOBILE**
Comprenant les abonnements de lignes, les forfaits de communications, SMS, MMS et data, les services associés.
A la société : **SOCIETE FRANCAISE du RADIOTELEPHONE (SFR)**, sise, 16 rue du Général Alain de Boissieu - 75015 PARIS
- Signature de la **décision n° 105-2023 du 10 octobre 2023** portant approbation des actes modificatifs relatifs aux marchés d'assurances risques statutaires (LOT n°5) ayant pour objet la modification des taux de cotisation à effet au 1^{er} janvier 2024 ainsi qu'il suit :
 - Pour la VILLE :
Taux de cotisation à 7,50 % en lieu et place des 5,94 % (taux 2023). Soit une **prime de 141 800 euros pour un effet au 01/01/2024** en lieu et place des 112 306 € (prime 2023).
Pour le CCAS :
Taux de cotisation à 8,90 % en lieu et place des 7,30 % (taux 2023). Soit une **prime de 25 038 euros pour un effet au 01/01/2024** en lieu et place des 20 537 € (prime 2023).
- Signature de la **décision n° 132-2023 du 24 octobre 2023** portant approbation d'avenants aux lots n°1 et 4 des marchés de travaux en vue de la rénovation du centre technique municipal :
 - Lot n°1 : DEMOLITION GROS ŒUVRE attribué à la sté BOUBAT
Avenant n°1 en plus-value d'un montant total de 9 700 € HT (11 640,00 € TTC) ce qui porte le nouveau montant du marché pour ce lot n°1 à 58 795,05 € HT (70 554,06 € TTC).
Lot n°4 : CHARPENTE BOIS - MENUISERIES INTERIEURES attribué à la sté AMF
Avenant n°1 en plus-value d'un montant total de 3 665,20 € HT (4 398,24 € TTC) ce qui porte le nouveau montant du marché pour ce lot n°4 à 12 165,20 € HT (14 598,24 € TTC).
- Signature de la **décision n° 133-2023 du 02 novembre 2023** portant attribution du marché de requalification de voirie de la Rue Gilbert Demay.
- Signature du **MARCHE DE TRAVAUX POUR LA REQUALIFICATION DE LA RUE GILBERT DEMAY (2023-17)** avec la société COLAS – Les carrières – RD 2076 – CS 10035 – 18000 BOURGES **pour un montant total de 425 081,80 € HT (510 098,16 € TTC)**
- Signature du **MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA REHABILITATION DE LA RUE CAMILE MERAUT (2023-13)** avec la **SARL I.C.A - INGENIERIE CONSEIL EN AMENAGEMENT (ICA)** - 805 Route d'Allogny -18110 SAINT MARTIN D'AUXIGNY (AR notification le 07.11.2023) pour un montant total de 29 743 € HT (35 691,60 € TTC)
- Signature du **MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA REHABILITATION DE LA RUE HENRI BOULARD (2023-14)** avec la **SARL I.C.A - INGENIERIE CONSEIL EN AMENAGEMENT (ICA)** - 805 Route d'Allogny -18110 SAINT MARTIN D'AUXIGNY (AR notification le 07.11.2023) pour un montant total de 24 368 € HT (29 241,60 € TTC)

- Signature de la **décision n° 134-2023 du 06 novembre 2023** portant sur la signature d'un plan de financement du SDE18 (Dossier n°2023-01-163) – Rénovation de l'éclairage public – Rues Camille MERAUT, du 11 Novembre et Victor HUGO - pour un montant total de 2 665,53 € HT dont 1 332,76 € HT soit 50% à la charge de la commune.
- Signature de la **décision n° 135-2023 du 09 novembre 2023** de contracter un emprunt d'équilibre de 1 000 000€ avec la Banque Crédit Agricole Centre Loire afin de pouvoir financer les investissements prévus au budget primitif 2023.
- Signature de la **décision n° 136-2023 du 15 novembre 2023** portant approbation d'un avenant au Lot n°2 des marchés de travaux en vue de la rénovation du centre technique municipal :

Lot n°2 : CHARPENTE METALLIQUE attribué à la sté FAIRRIER :

Avenant n°1 en plus-value d'un montant total de 3 769,59 € HT (5 523,51 € TTC) ce qui porte le nouveau montant du marché pour ce lot n°2 à 222 000,59 € HT (266 400,71 € TTC).

- Signature de la **décision n° 137-2023 du 17 novembre 2023** portant sur la cession d'une épaveuse de marque Lagarde pour un montant total de 3 000€.
- Prise en charge par l'assurance AXA France (assureur de M. BORDELOUP) d'un sinistre d'un montant de 2 917,20 € pour la remise en état d'une partie de chaussée située rue Magloire Faiteau suite à l'incendie d'un véhicule le 03/07/2022 (sinistre n°2022-07).
- Signature d'un nouveau contrat de maintenance logiciels (recensement militaire – Service état civil) du 21 novembre 2023 à effet du 1^{er} janvier 2024 avec la **société SAS ODYSSEE Informatique** pour un montant annuel de 229,05 € HT (en 2024).
- Signature de la **décision n° 138-2023 du 21 novembre 2023** portant sur la signature d'un plan de financement du SDE18 (Dossier n°2022-01-044) – Dissimulation des réseaux d'éclairage public – Rue Camille MERAUT - pour un montant total de 28 425,50 € HT dont 14 212,75 € HT soit 50% à la charge de la commune.
- Signature de la **décision n° 139-2023 du 21 novembre 2023** portant sur la signature d'un plan de financement du SDE18 (Dossier n°2022-01-044) – Dissimulation des réseaux électriques – Rue Camille MERAUT - pour un montant total de 232 983,50 € HT dont 139 790,10 € HT à la charge de la commune.
- Signature de la **décision n° 140-2023 du 21 novembre 2023** portant sur la signature d'un plan de financement du SDE18 (Dossier n°2022-01-043) – Dissimulation des réseaux d'éclairage public – Rue Henri BOULARD - pour un montant total de 20 257,81 € HT dont 10 128,91 € HT soit 50% à la charge de la commune.
- Signature de la **décision n° 141-2023 du 21 novembre 2023** portant sur la signature d'un plan de financement du SDE18 (Dossier n°2022-01-043) – Dissimulation des réseaux électriques – Rue Henri BOULARD - pour un montant total de 66 600,77 € HT dont 39 960,46 € HT à la charge de la commune.

Le Maire,



(Handwritten signature of Jean-Louis SALAK)

Jean-Louis SALAK

La secrétaire de Séance,



(Handwritten signature of Annie HOUARD)

Annie HOUARD

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois, à compter de sa publication, par voie postale : 28 Rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans ou par l'application Télérecours : <https://cito.vens.telerecours.fr>

Date de mise en ligne sur le site de la Commune : 14 / Décembre / 2023